Res Publica

VOL XXIV/ No. 4, VENDREDI 15 janvier 2016

Crédits: Carmel Lagrandeur

L'AFLQ RETIRE SA CONFIANCE

CARMEL LAGRANDEUR ET CLAUDELLE MORAIS-CORMIER
JOURNALISTES

Suite au dévoilement de l'énoncé budgétaire, les porte-paroles des deux partis d'opposition ont eut la possibilité de s'exprimer sur les projets ambitieux des Forces progressistes du Québec. Le parti de l'opposition officielle a confié son désarroi aux médias.

La porte-parole, madame Carole-Anne Pelletier, a en effet remis en question la volonté réelle du FPQ d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici la fin de leur mandat. Selon elle, les dépenses sont supérieures aux profits envisagés de l'État d'au moins un milliard de dollars. À cela s'ajoute l'absence complète de compromis entre le FPQ et l'AFLQ, malgré l'annonce claire de l'AFLQ sur leurs cinq réclamations.

Pour l'AFLQ, c'est une déception. Le parti voulait en effet faire reculer le gouvernement sur la réinstauration de la taxe sur le capital. Madame Pelletier a spécifié que cette taxe nuisait de façon considérable aux entreprises, notamment en empêchant leur développement et leur innovation. Cette taxe est également applicable aux emprunts des compagnies voulant s'installer en sol québécois, ce qui effraie l'AFLQ. Ces derniers craignent que l'application de cette taxe décourage certaines entreprises internationales de venir s'installer sur le territoire québécois.

« [...] pour l'AFLQ, la taxe sur le capital équivaut à brimer le droit à l'épanouissement des entreprises. »

À peine quelques heures plus tard, c'est le chef de l'opposition officielle qui convoque la presse pour réitérer sa déception et annoncer ses intentions de déposer une motion de non-confiance le vendredi 15 janvier 2016.

M. Nicolas Rousseau a expliqué ses intentions en précisant les raisons qui l'ont poussé à déposer une motion de non-confiance en chambre. Il avance tout d'abord l'isolement dont son parti est victime en chambre. Cet isolement, provoqué en partie par la nature différente des idéologies des deux partis, est exacerbé par le manque d'écoute du FPQ. Toutefois, Monsieur Rousseau précise que malgré les idéologies divergentes des deux partis, il y a toujours place à la collaboration tant que les partis consentent à celle-ci, mais que ce n'est malheureusement pas le cas pour le parti au pouvoir, qui détourne leurs questions en chambre.

Assurément, l'absence de compromis budgétaire affecte la confiance de l'Alliance des forces libérales du Québec envers le gouvernement et a été la goutte qui a fait déborder le vase de l'AFLQ, déjà bien rempli.

Le gouvernement fait fi des électeurs qui ont donné leur appui à l'AFLQ. Celle-ci précise que les députés n'ont pas été élus pour se chicaner, mais bien pour trouver des compromis pour la société québécoise et pour sa représentation.

PÉRIL ROUGE

JEAN-VICTOR SIMONEAU
RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITORIALISTE

Chers lecteurs, chères lectrices,

L'énoncé budgétaire déposé le 14 janvier 2016 signe l'arrêt de mort de la classe moyenne et des entreprises. Le budget de l'administration L'Heureux semble assurer une certaine équité par la fallacieuse allégation de « redistribution de la richesse ». En fait, un des fers de lance de l'énoncé budgétaire réside en l'augmentation du taux provincial d'imposition des entreprises afin d'augmenter les avoirs du gouvernement. Cette majoration rehaussera sans l'ombre d'un doute les deniers dans les caisses de l'État à court terme. Cependant, comme la pensée scientifique et pragmatique l'impose: rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. C'est justement l'argent des contribuables qui va se transformer non pas pour leurs fins, mais bien pour d'ambitieux projets quinquennaux, couplés d'une économie sociale à saveur de kolkhozes soviétiques.

L'enjeu réel dans cet énoncé s'attaque directement aux fleurons de l'entrepreneuriat québécois ainsi qu'aux PME assurant des milliers d'emplois. Augmenter le taux d'imposition des entreprises a clairement des effets excessivement négatifs pour la classe moyenne, la classe travaillante. En effet, selon des chercheurs de l'université Oxford, chaque dollar d'augmentation résulte en une perte de plus d'un dollar dans les poches des employés! Non seulement la classe moyenne perd de son pouvoir d'achat, mais son avenir est compromis. L'IEDM est clair: advenant la hausse de l'imposition aux entreprises, ces dernières seront moins incitées à verser des dividendes dans les régimes de retraites des employés.

D'une part, l'énoncé budgétaire du gouvernement met en péril les finances de la classe moyenne. D'autre part, elle compromet l'entièreté de la santé économique de la province. Les mots sont bien choisis, car la taxe sur le capital est une mesure hasardeuse: l'investissement des entreprises coûtera plus cher. Les entrepreneurs investirons moins, créant ainsi une perte de productivité et de compétitivité qui engendrera, à long terme, une diminution de la croissance économique à l'échelle provinciale.

Le modèle de Solow démontre que l'investissement en capital est le moteur de la croissance économique, créatrice d'emplois. Y a-t-il un investissement en capital précis? La réponse est dans la négative. Voici ce que propose monsieur Haroun Hosni, ministre des Finances du FPQ: un projet qui va engendrer 90 000 emplois « durant sa construction », pour une période prévue de 10 ans (IREC 2010). Nous ignorons donc complètement la prospective de ces emplois. De plus, ce même institut, instigateur du projet de monorail, affirme:

« Peut [sic] importe la façon dont le projet est financé, le coût total du projet entraîne une réduction d'activée économique ailleurs dans l'économie » (IREC, 2010, p. 80)

Comment le gouvernement entend-il préserver ses audacieux programmes sociaux (nationalisation de la santé et de l'éducation) lorsque les revenus ne seront pas au rendez-vous et que la cote de crédit du Québec chutera? Le gouvernement québécois ne pourra plus se tourner vers les marchés financiers pour emprunter et verra donc tous ses projets d'investissements et de programmes sociaux anéantis.

Les propositions du gouvernement se composent de nationalisations massives dans des délais irréalistes, de la baisse de l'entrepreneuriat, de la régression des conditions économiques de la classe moyenne, d'un projet ambigu qui s'échelonne sur un maximum de 10 ans, de création d'emplois précaire, etc. La seule bonne chose que ce budget va apporter, c'est sans doute la perte de confiance du public envers le FPQ de L'Heureux.

UN EXODE QUI INQUIÈTE L'OPPOSITION

CLAUDELLE MORAIS-CORMIER
JOURNALISTE

À la suite de la déposition des projets de loi mercredi dernier, les débats concernant ceux-ci ont commencé le lendemain en début d'après-midi.

Le projet de loi 1, comme expliqué par la ministre Justine Vézina, propose le retrait graduel des subventions aux écoles privées et ethno-confessionnelles du Québec. Ces subventions seront réinvesties dans le système d'éducation public, par la suite. Le FPQ assure que son projet de loi permettra aux écoles publiques d'améliorer les services offerts aux étudiants et de redorer le blason des écoles publiques québécoises.

L'opposition officielle n'est toutefois pas convaincue par les arguments avancés par le gouvernement. L'AFLQ juge que l'abolition du financement des écoles privées engendrerait des dépenses bureaucratiques inutiles et une qualité moindre du système d'éducation public québécois. De plus, le porte-parole en matière d'éducation, des loisirs et du sport a affirmé que la liberté de choisir, pour la classe moyenne, est menacée par ce projet de loi. Le premier groupe d'opposition s'est prononcé contre l'adoption du projet de loi et son apparition en commission parlementaire.

« Le gouvernement utilise nos enfants comme cobayes pour leurs sociétés utopiques. »

Le deuxième groupe d'opposition est quant à lui en accord avec le projet de loi proposé par la ministre Justine Vézina, sauf pour quelques détails. Le porte-parole en matière d'éducation a en effet spécifié vouloir échelonner le retrait sur un plus grand nombre d'années. De plus, l'UVA s'inquiète des problématiques engendrées par le flot d'immigration du privé vers le secteur public.

D'après les statistiques, c'est entre 25 000 et 100 000 étudiants qui transiteront vers le système public, un nombre qui inquiète les deux partis d'opposition par son ampleur, mais qui ne fait pas fléchir les positions arrêtées du gouvernement quant à l'adoption du projet de loi. S'ajoute à cela l'intransigeance du gouvernement dans plusieurs articles du projet de loi lors de la commission parlementaire, ce qui a bloqué de nombreux amendements de la part de l'opposition.

Crédits: Collection de l'Assemblée nationale du Québec

LA DETTE DE ROBIN DES BOIS

GUILLAUME DESMARAIS

JOURNALISTE

Hier, le 14 janvier 2016, le gouvernement des Forces progressistes du Québec a déposé un énoncé budgétaire. Eux qui avaient déjà annoncé leurs couleurs dans le discours d'ouverture du premier ministre ont récidivé, cette fois-ci avec la thématique de Robin des Bois. Le ministre a réussit à établir une grande ressemblance avec le personnage de légende, car Robin des Bois volait l'argent des riches pour la redistribuer aux moins fortunés et s'est déjà mis dans l'eau chaude pour le non-paiement d'une dette.

Le ministre des Finances, Haroune Hosni, a, par ailleurs, utilisé plusieurs métaphores et comparaisons dans le but de dresser un parallèle significatif entre son gouvernement et Robin des Bois. Au travers la forêt broussailleuse de métaphores gaéliques, l'équipe du *Res publica* a dû travailler fort pour dénicher des chiffres et prévisions. La première annonce que le gouvernement a faite est de s'attaquer au régime d'imposition du Québec. Ensuite, le gouvernement a annoncé la réintroduction de la taxe sur le capital, qui freine la capacité d'investir des entreprises (Piché, 2008). Puis, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de bûcher dans les RÉER. Après avoir annoncé cette série de mesures, le gouvernement a déclaré d'un ton alarmiste qu'il désirait augmenter le taux d'imposition des entreprises de 3,1%.Subséquemment, il a ajouté qu'il voulait encourager les logiciels libres dans le but de moins dépenser. Ici s'arrête la rétrospective des mesures annoncées pour les revenus.

Pour un gouvernement qui se situe à gauche sur l'échiquier politique, il est normal de promettre plusieurs mesures. La présente énoncée budgétaire ne fait pas exception à la règle. Le gouvernement promet une trâlée de mesures. Il commence par affirmer qu'il nationalisera le système scolaire privé du Québec, mais le problème avec cette affirmation, c'est que le ministre des Finances a omis de chiffrer cette mesure. Il a ensuite enchaîné avec une nationalisation du système de santé québécois. C'est notamment pour cette raison qu'il a perdu le respect de l'opposition. Pour ajouter l'insulte à l'injure, le gouvernement a ensuite ajouté qu'il voulait instaurer un revenu minimal. Cette mesure, a provoqué une onde de choc à l'assemblé nationale.

Cet énoncé budgétaire a marqué un moment décisif de la 24^{ième} législature du Forum étudiant. En effet, il sera intéressant de voir la suite des choses, subséquemment à la vive réaction de l'opposition.

Crédits: Catherine Duret

MONOPOLE DES MÉDICAMENTS

CARMEL LAGRANDEUR

JOURNALISTE

Hier, lors de la quatrième séance du Forum, les trois partis ont débattu de leur position avec beaucoup de vigueur et conviction. Malgré tout, certains arguments étaient très redondants selon l'opposition officielle. Les députés du gouvernement se partageaient le même morceau de viande qui était accompagné d'une différente variété de légumineuses pré-congelées.

Le projet de loi n^{o} 2 vise à créer l'Agence québécoise d'achat et d'approvisionnement en médicaments. Selon le gouvernement, cette société d'État assurerait l'achat par appel d'offres de médicaments en quantité suffisante et à moindre prix.

Le gouvernement a vanté à maintes reprises que la Nouvelle-Zélande a fait des économies astronomiques après avoir adopté un régime universel pour l'achat des médicaments. Par contre, un article de l'institut de recherche CIRANO, publié en 2014, contredisait l'idée qu'il suffit de se doter d'un système d'approvisionnement unique pour engendrer des économies par l'intermédiaire de baisses de prix. Le CIRANO avance que les coûts de rapatriement des participants aux régimes privés vers le régime public s'élèveraient à 1,4 milliard de dollars. De plus, cela causerait des bris de contrats d'achats dans les services de santé privés. L'opposition officielle a d'ailleurs rappelé au FPQ l'importance d'honorer les ententes signées par l'État québécois avec les compagnies pharmaceutiques.

La proposition de l'appel d'offres public a suscité énormément d'interventions pendant la séance. Comme un député de l'Alliance des forces libérales du Québec l'a mentionné, l'appel d'offres pourrait engendrer un monopole d'une ou deux compagnies pharmaceutiques, ce qui créerait de la collusion, à l'image du domaine de la construction au Québec. Allons-nous avoir une commission d'enquête sur l'octroi des contrats publics dans l'industrie pharmaceutique? Les compagnies qui n'auront pas de contrats devront fuir la province ou encore faire des mises à pied, car elles ne feront aucun profit. On espère que ces travailleurs trouveront des « jobs » dans le projet du monorail.

PROJET DE LOI RASSEMBLEUR

TASHA PERREAULT

JOURNALISTE

Le projet de loi portant sur une réforme des élections provinciales, présenté par l'opposition officielle, s'est vu attribuer l'appui de l'ensemble des partis présents en Chambre lors du déroulement de la quatrième séance. Le présent projet de loi propose quatre principaux aspects dans l'optique de redonner un vent de fraicheur à la démocratie québécoise.

Prenant en première partie la parole, M. Côté -Talbot, porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes, de francophonie canadienne, d'accès à l'information et de réforme des institutions démocratiques, tient à préciser que ce projet de loi vise à mettre fin au cynisme politique.

En effet, la population perd de plus en plus confiance en ses institutions parlementaires et en conséquence omet l'exercice de son vote. Or, cela remet en cause la légitimité du gouvernement, qui rappelons-le prend les rênes du pouvoir dans le but de représenter l'ensemble des concitoyens. Lors de la dernière élection provinciale, seulement 71% de la population a exercé son droit de vote, ce qui signifie que presque 30% des citoyens ne sont pas représentés en chambre. Est-ce le reflet de l'individualisme grandissant dans notre société?

Afin de remédier à la situation, l'AFLQ propose l'instauration du vote obligatoire afin d'inciter les électeurs à exercer leur suffrage. Il est d'une importance majeure de rappeler à la population que le droit de vote n'est pas quelque chose d'acquis et qu'il doit être davantage perçu comme un devoir et non un privilège. La peine encourue en cas de désobéissance est une corvée de 8 heures de travail communautaire.

Cependant, la question se pose : Serait-il préférable de miser sur une approche préventive, par l'instauration d'un cours obligatoire à la citoyenneté, plutôt que de faire usage d'une approche coercitive pour que les gens aillent voter ? Il va de soi qu'une population ayant une conscience citoyenne exerce forcément son droit de vote et est davantage apte à faire un choix éclairé. Prenons l'exemple de Stockholm, en Suède, qui présente le plus haut taux de participation électorale : il n'y a aucune contrainte mais bien un programme d'éducation à la citoyenneté qui semble donner de très bons résultats.

Ensuite, deux autres mesures mises de l'avant par l'AFLQ concernent les sondages et les débats. Concernant les sondages, il y aura une limite établie dans la publication de ceux -ci afin de ne pas influencer le choix de vote des électeurs, soit un en début de campagne et un autre à la moitié. Ceci aura pour effet de ne pas influencer les électeurs indécis en fin de campagne. En ce qui a trait aux débats, les candidats se présentant pour les élections auront le devoir de participer au moins une fois à une confrontation avec ses adversaires. Ainsi, aucun candidat, même certain de sa victoire, ne pourra se soustraire au jugement populaire.

Un point chaud du projet de loi a trait à l'abolition du mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour pour le remplacer par le proportionnel-mixte. Ce dernier propose l'élection de 75 députés selon l'ancien mode ainsi que de 50 députés par le biais de la proportionnelle. Les avantages de ce mode de scrutin sont les suivants : il laisse plus de place aux petits partis et offre une meilleure représentation de toutes les opinions politiques.

En Chambre, une proposition d'amendement a été formulée par la députée de Chabot-Veilleux obligeant les partis à présenter autant de candidats féminins que masculins. Cet amendement a été accepté en commission.

Cependant, on peut soulever un point important en référence à l'article concernant le cercle des femmes parlementaires de notre édition du jeudi 14 janvier, une mesure contraignante incite-t-elle les femmes à se dépasser ?

Crédits: Collection de l'Assemblée nationale du Québec

PÊLE-MÊLE

FLORENCE VALASTRO

CHRONIQUEUSE

SE RESPECTER SOI-MÊME

J'apprécie le communiqué combiné du gouvernement et du deuxième groupe d'opposition qui a été distribué en fin d'après-midi hier. En tant que journaliste, je suis totalement pour la liberté d'expression et il est normal de voir les deux côtés de la médaille. Toutefois, j'ai souvenir d'une pétition rédigée par l'Union verte pour l'avenir qui demandait une version numérique des journaux au lieu de notre version papier originale. N'est-ce pas curieux de constater qu'ils ne respectent pas leur propre demande ?

***

RESTEZ EN PAIX

Hier sur Twitter, plusieurs médias ont publié au sujet de la mort de l'imprésario. Selon Radio-Canada, « René Angélil […] meurt à 73 ans après un combat contre le cancer. » Selon TVA, « René Angélil s'éteint à 73 ans après une longue bataille contre le cancer. » N'aurait-il pas un meilleur moyen de statuer sur le décès sans les déclarer perdant d'une maladie fatale ? Je pense fortement que les médias ne devraient plus employer cette locution. Laissez-moi m'expliquer. Le fait d'utiliser ladite locution présente les malades comme des « combattants », mais peu restent vivants après un cancer. Ils n'ont pas perdu le combat, ils se sont battus contre un ennemi invicible qui était passablement mieux armé et beaucoup moins prévisible. De plus, les «combattants » qui sont perçus comme des « gagnants » impliquent qu'ils se sont bien battus. Alors, les malades qui sont « perdants » auraient mené une mauvaise bataille ? Bien sûr que non. Il s'agit d'une fatalité qui nous rattrape tous. Ce sont des gens fort courageux qui ont dû dire au revoir aux souvenirs, aux rires, mais avant tout, à leur famille. Nous offrons nos sincères condoléances aux familles et amis respectifs de David Bowie, Alan Rickman et René Angélil.

Crédits : Espace Jeunesse Assemblée nationale du Québec

L'UVA SATISFAIT DU BUDGET

TASHA PERREAULT

JOURNALISTE

Lors d'une conférence de presse suivant le dépôt de l'énoncé budgétaire, Gabriel Petit, porte-parole de la deuxième opposition en matière de finances, s'annonce plutôt satisfait du budget proposé par le gouvernement, mais avec certaines réserves.

L'électrification du réseau de transport est un projet foncièrement acclamé par le parti du deuxième groupe d'opposition pour ses nombreux bénéfices environnementaux. Effectivement, 44% des émissions de gaz à effet de serre au Québec est produit par le secteur du transport.

Toutefois, soulignons que l'électrification du réseau de transport amène, par le fait même, des conséquences négatives, notamment lorsque l'on dispose des piles au lithium en fin de vie, comme tient à le rappeler la rédactrice en chef du *Vox populi,* Camille Beaudet. À cet effet, M. Petit répond «qu'il faut absolument se tourner vers le vert» et que la décharge de lithium est minime face aux conséquences qu'engendre l'utilisation du pétrole dans les divers moyens de transports.

Afin de limiter les dégâts provoqués par les piles au lithium sur l'environnement, le porte-parole en matière de finances avance l'importance d'effectuer des études afin de savoir comment disposer convenablement des piles de lithium lorsqu'elles sont désuètes. L'UVA dénonce le fait que le budget proposé par le gouvernement soit déficitaire, venant selon eux «nuire au développement durable», puisqu'il laisserait aux générations futures une dette considérable. M. Petit déplore le fait que le gouvernement n'ait pas tenu compte de leur demande de nationaliser les ressources naturelles, qui sont exploitées à faible coût par des entreprises étrangères privées.

Apportons cependant la précision de Guillaume Desmarais du *Res publica*, qui avance que la nationalisation des ressources naturelles engendrerait des coûts se chiffrant entre 120 et 180 milliards de dollars selon plusieurs spécialistes. Cela marque donc une contradiction avec leur discours de ne pas alourdir la dette du Québec. M. Lévesque, chef de l'UVA, a répliqué en citant en exemple la nationalisation de l'électricité en 1962, qui selon lui a été très profitable pour les Québécois.

KYRIELLE DE DÉCLARATIONS

CATHERINE DURET

JOURNALISTE

La troisième séance du 24e Forum a débuté dans la matinée du jeudi 14 janvier, présentant trois déclarations ministérielles, qui ont pu être entendues et questionnées par les oppositions et les ministres concernés.

En premier, la ministre de la Santé et des Services sociaux Lina Bensaidane s'est prononcée sur les « résolutions concrètes » du gouvernement des Forces progressistes du Québec, soutenant une fois de plus l'abolition du système privé en santé. Elle et son parti justifient cette proposition par le manque d'accessibilité des services, de la pénurie de médecins dans la province et par le temps d'attente démesuré auquel font face les Québécois avant de recevoir les services de santé nécessaires.

Ces lacunes au système de santé se verraient soignées, selon le FPQ, grâce au réinvestissement des fonds du système privé au public, soit quelques 13,5 milliard de dollars selon la ministre. Cette solution pourrait s'avérer positive si elle est bien gérée, étant donné que le pourcentage de Québécois qui utilisent le secteur privé ne fait que croître, ce qui confirme le besoin urgent et immédiat de services appropriés, que le système public n'offre pas en ce moment.

L'opposition officielle a tout de suite soulevé que ce n'est pas l'accessibilité physique aux services en tant que tel qui est primordial, mais la disponibilité des ressources pour gérer les demandes en santé. Ceci inclut des médecins présents, des infrastructures reconfigurées et une gestion repensée du système. L'opposition a aussi mis l'accent sur l'exode de cerveaux qui s'en suivrait. La ministre de la Santé a plus tard rétorqué en annonçant la mise en place d'un programme en partenariat avec le ministre de l'Éducation. Ce programme vise à réduire les frais de scolarité en médecine, en échange d'une obligation de travailler un certain nombre d'années au service du système public québécois. Le gouvernement affirme que sa proposition devrait panser les plaies des Québécois, malgré l'opposition qui pleure encore l'euthanasie du secteur privé.

Deuxièmement, Félix Masson, ministre de l'Environnement et du Développement durable, a déclaré que le gouvernement allait résilier l'exploration des combustibles fossiles en sol québécois, au grand contentement de la deuxième opposition.

Selon le mandat du Québec imposé lors de la conférence COP21 à Paris, le pourcentage ciblé quant à la réduction des gaz à effets de serre est de 37,5% d'ici 2030, ce qui serait envisageable selon le gouvernement, entre autres grâce à cette proposition. La réforme concernant l'électrification du système de transport a également joué un rôle important dans la décision du gouvernement d'arrêter le développement d'énergies polluantes. La consommation de pétrole risque d'augmenter vu le présent prix du baril aux alentours de 30 dollars (comparé aux 110 dollars en 2014), justifiant encore une fois de plus le virage au vert.

L'opposition officielle approuve bien le choix de suivre les consignes de la COP21, mais se dit inquiète de l'avenir inexistant des Québécois qui travaillent dans les secteurs de l'énergie fossile. Ils ont aussi tenu à exprimer leurs préoccupations quant à la centralisation des pouvoirs, comparant même le gouvernement à celui de l'univers capitaliste de *Hunger Games*, ou les « districts » sont sous le joug d'un État central.

Finalement, le vice-premier ministre et ministre de la Sécurité publique, Charles Morissette, a parlé d'une réforme sur les enquêtes concernant les policiers. Il a justifié l'importance de ce projet en évoquant la récente baisse de confiance des Québécois par rapport au service des forces policières, qui aujourd'hui crée davantage un sentiment de peur que de sécurité.

Cela dit, le gouvernement propose la participation active et revue du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), qui réviserait chaque cas concernant la méconduite d'un policier de la province. Selon le ministre, « entre 1999 et 2014, 6 des 468 enquêtes ont vu les policiers amenés devant la justice ». La population demande non seulement le rétablissement d'un climat de sécurité, mais aussi davantage de justice, qui doit s'appliquer à tous les citoyens de la province, tous métiers confondus.

Cette mesure a été accueillie dans la chambre par la flagrante défaveur de l'opposition officielle, qui prétend que les moyens manquent pour que ce projet soit entrepris par le tout jeune Bureau de trois ans, qui est encore en manque d'enquêteurs. Quant à elle, la deuxième opposition a une fois de plus été amadouée par les propos du gouvernement, en étant d'accord avec leurs propositions. Ils se demandent toutefois si cette mesure sera suffisante pour réinstaurer une confiance depuis longtemps disparue envers les forces de l'ordre.

NOTE ÉDITORIALE

Chers lecteurs et lectrices, soyez assurés de mon profond engagement environnemental. Sachez aussi que je me fais un point d'honneur d'assurer la plus grande accessibilité du *Res publica* auprès du public. La réalité actuelle est que les appareils électroniques, composés de minéraux tirés de l'exploitation, n'est pas en possession de tous. Par prépondérance de probabilité, le tirage de *Res publica* se fait et se fera toujours en version papier afin d'assurer cette accessibilité qui est si chère pour assurer le droit d'accès à l'information.

Fait à noter, notre papier est le fruit d'un produit 100% recyclé, « choix environnemental » certifié par EcoLogo™, fabriqué à partir d'un procédé sans chlore et homologué FSC C009908 sur les matériaux recyclés.

LA PASSION DU QUÉBEC ET DE SES JEUNES

Enseigner et étudier les phénomènes politiques par les temps qui courent au Québec nous plongent sans cesse dans un climat plutôt morose. Enseigner demeure avant tout une passion. La passion de transmettre à ceux qui nous suivent ce que nous-mêmes avons eu la chance de recevoir. Il y a quelque chose de beau et noble, mais la réalité est parfois bien différente. Le Québec souffre d'un manque flagrant de passion, de volonté de réussir et d'envie de bien faire. Le goût du beau, le désir de réussir! Certains diront que c'est dans nos gênes, mais je n'en crois rien. La politique évolue, des cycles se succèdent et celui où évoluent actuellement nos «gestionnaires-plus-que-politiciens» manquent cruellement de courage et d'ambition. Gérer un État, gérer la seule nation francophone possédant son État en Amérique doit animer notre fierté et façonner nos rêves et notre vision d'une société toujours meilleur pour ceux qui nous suivent. Vos enseignants et enseignantes, qui chaque année se retrouvent dans l'enceinte du Parlement du Québec, sont d'abord ici par passion, mais aussi et surtout parce qu'ils croient en vous. Vous êtes un puissant remède contre le cynisme contagieux qui afflige le Québec. Sachez-le!

Aujourd'hui, se conclut pour moi un quinzième Forum étudiant. J'ai côtoyé plus de 2000 jeunes qui occuperont des postes de décideurs dans notre société. Croyez-moi, c'est une bouffée de fraîcheur qui remplit nos poumons pour affronter la nouvelle année. Dans toutes les sociétés, les générations s'évaluent, ils critiquent la précédente et jugent la suivante. Pourtant, depuis 15 ans vous mettez de l'avant tous les sujets qu'on vous permet de débattre sans jamais entrer dans une critique intergénérationnelle. Au contraire, vous apportez ambition, solution, passion et fierté au Québec que vous habitez, au Québec que vous aimez. Ne perdez jamais ce qui a animé votre désir de bien faire les choses durant cette semaine. N'abandonnez jamais les préoccupations qui sont les vôtres et les enjeux qui vous concernent.

Vous côtoyer dans vos études et vos apprentissages est un privilège; marquez vos vies lorsque ça survient est une chance rare et unique. Vous êtes l'avenir. Vous avez le droit de rêver d'un meilleur avenir! Vous avez le droit de penser différemment! Foncez et ne laissez jamais les gens limiter vos ambitions. Le Québec en a grandement besoin!

«On va toujours trop loin pour ceux qui vont nulle part.» - Pierre Falardeau

Sébastien Paquin-Charbonneau
Éditeur des journaux *Vox populi* et *Res publica*

FORUM ÉTUDIANT

24e législature